

Collectif Interculturel de Médiation
Assemblée générale

19 mars 2012 – 1, rue Emil-Yung

Présent(e)s : Hamid Chimdi, Médard Bendelo, Enver Muratovic, Anne Catherine Salberg, Nathalie Le Thanh Dibba, Adulai Mane, Fernando Carvajal, Didier Nsasa, Cilgia Caratsch, Janine Uzan-Spira, Leta Hasanaj.

Excusé(e)s : Viktoria Aversano, Yves Patrick Delachaux.

Absent(e)s : Isabelle Graf Junod.

L'ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AG 2011
- Commission interculturelle
- Cotisations de membres
- Membres
- Contact avec le Tribunal des mineurs(Tmin), Tribunal de première instance (TPI) et Ministère public (MP).
- Rapport d'activité 2011
- Rapport du trésorier 2011
- Election des membres de la Direction
- Divers

Accueil des invité-e-s et tour de table de présentation.

- **Approbation du PV**

PV approuvé avec remerciements à son auteure.

- **Commission interculturelle**

Janine(présidente de la commission interculturelle et membre du comité de l'Association médiationS), et Cilgia (SSI) sont les deux représentantes des membre de la Commission interculturelle de l'Association MédiationS. Font également parties de cette commission, Viktoria Aversano, Médard, Laye et Nathalie.

La Commission souhaite faire un état des lieux des pratiques qui se disent de la médiation interculturelle ou qui peuvent y être apparentée. Les membres ont déjà rencontré Michel Monnier de l'EPIC (intervention ethno-sociale) et Franceline James (ethno-psychiatre).

Chaque année Kultura organise une journée d'étude avec la HETS. Fort du constat que l'on entend beaucoup parler de médiation interculturelle sans vraiment avoir une visibilité sur ce que c'est et qui la pratique, ils aimeraient, cette année, aborder ce thème et ont sollicité, à travers Michel Monnier de l'EPIC, la collaboration de la Commission interculturelle.

S'en suit un débat sur les différents types de médiation et outils (personnes ressources, interprètes culturels, médiateurs assermentés). Les membres s'accordent de manière générale à dire que seul le CIM propose des médiateurs formés à l'outil « médiation gestion des conflits », que cette approche est complémentaire aux autres et que des partenariats pourraient être envisagés par la suite.

Le travail de répertoriage de la commission ainsi que la journée d'étude proposée par Kultura permettra une meilleure visibilité sur les pratiques existantes et sur les partenariats possibles.

- **Cotisation de membres**

4 membres ont payés leur cotisation en 2011. Le trésorier invite les membres à payer leur cotisations. La cotisation reste de 50.- par année. La préférence est donnée à une augmentation des embres plutôt qu'une augmentation du montant des cotisations.

- **Membres**

Collectif Interculturel de Médiation
Assemblée générale

19 mars 2012 – 1, rue Emil-Yung

Il ne reste plus que 7 membres sur les 13 lors de la création du cim. Les invités présents sont encouragés à devenir membre s'ils le souhaitent.

Les statuts prévoient deux types de membres :

Les membres actifs qui sont médiateurs et les membres de soutien qui apportent au cim des compétences particulières dans le domaine de l'interculturel et/ou de la médiation.

Les réunions ont lieux environ 4 fois par année. Dans la mesure du possible le cim prend en charge une partie ou l'entièreté des formations continues et supervisions des membres actifs.

- **Contact avec le Tribunal des mineurs(Tmin), Tribunal de première instance (TPI) et Ministère public (MP)**

Nathalie a rencontré Olivier Boillat, Président du Tribunal des mineurs, qui a été très intéressé par le Collectif. Elle lui a présenté le collectif comme des médiateurs assermentés capables d'évaluer la dimension interculturelle d'un conflit et lui donner une réponse adéquate grâce à leur connaissances et à un réseau étendu dans les communautés étrangères de Genève.

L'idée est de poursuivre la démarche auprès du Tribunal de première instance et du Ministère public.

- **Rapport d'activité**

Passage en revue du rapport.

Le rapport d'activité 2011 est approuvé avec les félicitations à son auteur.

- **Rapport du trésorier**

Sur les 2444 CHF de soldes il reste 980 CHF du fonds de formation.

Les comptes sont approuvés.

- **Elections des membres de la Direction**

Nathalie est élue à la présidence, Médard reprend le poste de secrétaire et Laye reste trésorier.

- **Divers**

Retour de Laye sur la formation qu'il a donnée aux infirmières. Elles n'étaient finalement que 15. Il a préparé son intervention avec Anne Catherine. Elle aimeraient que cette formation soit également données aux médecins.

Leta va voir avec la FDRH de l'Hospice Général s'ils sont intéressés par notre formation.

Le GPM n'est pas d'accord de faire une réduction aux les membres du cim pour le formation en médiation pénale.

nlt/ 28.03.11